



édité par
Harmonie Mutuelle ESS

Le média des nouvelles solidarités

[harmonie-mutuelle.fr/ess](https://www.harmonie-mutuelle.fr/ess)

#6 Septembre-Octobre 2022

Que fait l'ESS pour la neutralité carbone ?



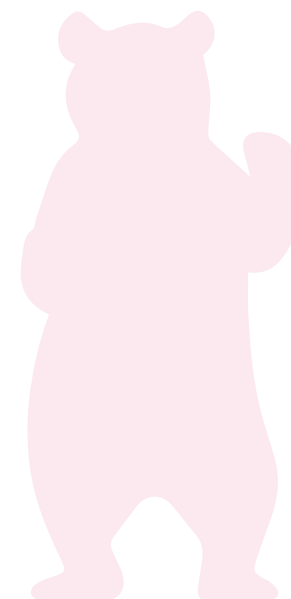
page 03 ▶ **Édito**

page 04 ▶ **Analyse**

page 08 ▶ **Infographie**

page 10 ▶ **Podcasts**

page 11 ▶ **Biblio & filmographie**



Directrice de la publication : Séverine Guillouzic
Responsable communication : Stéphanie Aubert
Rédacteur en chef : Philippe Chibani-Jacquot
philippe.chibani-jacquot@harmonie-mutuelle.fr
Comité de rédaction : Amandine Dubois-Fleury,
Muriel Guenoux, Séverine Guillouzic
Design graphique, vidéo and co : Cyrille Le
Floch, Dany-Ross Tachie-Menson
Post-production podcast : Thomas Delamotte
Valorisation : Andrada Dzungue, Cécile
Raymond
Images : getty images

L'ESS pour positiver la neutralité carbone



L'ESS s'affirme régulièrement comme étant une économie de la transition écologique par

les principes et valeurs qu'elle défend. Mais que peut réellement l'ESS pour contribuer à la neutralité carbone ?

L'ESS, à travers l'économie circulaire, son engagement dans la bio, les circuits courts, le commerce équitable défend une économie plus durable. Mais peut-elle peser réellement dans la grande marche vers un monde où l'on n'émettra pas plus de gaz à effet de serre que l'on peut en absorber sur notre planète ?

L'Ademe, le principal maître d'œuvre des politiques de transition écologique en France le dit. L'Agence a travaillé trois ans pour construire quatre scénarios

possibles pour la Transition(s) en 2050 [ADEME - Transition(s) 2050]. Deux font référence, sans la nommer, à l'ESS. L'un trace la voix d'une société de la sobriété de nos consommations et de nos modes de production, l'autre évoque l'importance des coopérations territoriales pour réussir la transition.

L'ESS a donc un rôle important à jouer dans l'évolution de nos modes de vie vers une Société plus écologique. Mais le rôle de l'ESS ne s'arrête pas là. Dans l'un de nos podcasts vous comprendrez comment les énergies renouvelables citoyennes ambitionnent d'atteindre 15 % de la puissance installée en France d'ici 2030. Dans huit ans ! Un pari pas si fou qu'il en a l'air.

Alors bien sûr l'ESS n'est largement pas parfaite en matière de transition écologique. Et l'on pourra rappeler que l'économie sociale des années 70-80, à l'époque du Rapport Meadows, n'a pas été plus réactive que le reste de l'économie quand le Club de Rome tirait la sonnette d'alarme en 1972. Mais l'ESS



d'aujourd'hui a une responsabilité importante dans la transition de demain car elle est en avance de phase sur la

prise de conscience que l'urgence est là.

Positiver la sobriété grâce à l'ESS



Les entreprises de l'ESS sont-elles exemplaires en matière de réduction des émissions de gaz à effet de serre ? Certes non.

L'ESS peut-elle peser sur la neutralité carbone française ? Assurément oui. Ness vous explique tout et notamment en quoi cette économie sociale et solidaire pourrait rendre la sobriété énergétique - aujourd'hui synonyme de gestion de la pénurie - attractive et positive.

La France est responsable de l'émission de Gaz à effet de serre (GES) équivalent à plus de 600 millions de tonnes de CO2 par an. Soit un peu plus de 9 tCO2 éq. par an et par habitant. La neutralité carbone qui nous aidera à juguler la hausse globale des températures en dessous des 1,5° C, fixe notre limite à 2 t CO2 par an et par habitant. Un objectif de division par plus de 4 à atteindre d'ici 2050.

Que pèse l'ESS dans ces émissions ? Le chiffre n'existe pas et il manque pour valider sans ambages que l'ESS est une économie de la sobriété. Mais au vu du peu de poids que représentent les activités industrielles, extractives ou énergétiques, l'ESS pèse probablement moins en émission de GES que les 6 à 10 % qu'on lui attribue dans le PIB français. Une hypothèse qui mériterait toutefois d'être validée et qui, quoi qu'il

Le Dictionnaire Ness
Le média des nouvelles solidarités

#Neutralité carbone

Trouver l'équilibre entre les émissions de carbone et l'absorption du carbone de l'atmosphère par les forêts, sols, océans et éventuelles solutions technologiques. Parce que les vaches... rumineront toujours...

Lire la vidéo

<https://vimeo.com/733638306>

en soit, ne dédouane pas les entreprises de l'ESS de participer à l'effort collectif de réduction de nos émissions de GES.

Réduire les GES de l'ESS

A commencer par le secteur des coopératives agricoles (l'agriculture représente 19 % des émissions, derrière les transports avec 31 %), mais aussi les banques coopératives ou encore le secteur mutualiste qui, du fait de leur activité financière (investissements, prêts, placements...) portent la responsabilité d'exclure ou non de leur portefeuille des secteurs ou activités fortement émettrices.

A titre d'exemple, Harmonie Mutuelle, première mutuelle santé avec près de 5 millions d'assurés (ndlr : Harmonie Mutuelle ESS est l'éditeur de Ness) sécurise, comme toutes les mutuelles, les cotisations de ses assurés via des placements financiers. La mutuelle a adopté une stratégie climat ambitieuse en 2022 qui englobe la mise en cohérence du portefeuille d'investissements avec les objectifs de réduction de son empreinte carbone.

Un chantier complexe, comme l'explique Lionel Fournier, directeur Santé et Ecologie d'Harmonie Mutuelle, dans le podcast « La transition c'est la santé » qu'il nous a accordé : « Ce n'est pas facile avec une société française qui vit largement au-dessus des objectifs de l'Accord de Paris. Pour autant, notre direction des finances ne veut pas se payer de mots et fait un travail de documentation complexe pour évaluer l'impact carbone des entreprises, identifier quels objectifs se fixent ces entreprises et accompagner la décarbonation de ces activités. C'est ce qui nous permet d'avoir aujourd'hui un portefeuille dont l'impact carbone,



traduit en évolution de la température, est quasiment un degré en dessous de la moyenne des portefeuilles d'investissement. On n'est pas encore au 1,5 degré, mais on avance... ».

L'ESS est donc bien dans le même bateau que le reste de l'économie. Les activités sanitaires et sociales et solidaires, majoritaires dans l'ESS, produisent, elles aussi leur empreinte carbone et certaines associations se lancent dans l'évaluation et la réduction de cette empreinte comme nous l'indiquait Stéphane Pareil, directeur de l'Arseaa dans notre précédent dossier ([écoutez le podcast : « L'ESS a-t-elle les moyens de séduire les Millenials ? »](#)).

Croissance ou décroissance ?

Alors pourquoi l'ESS affiche-t-elle autant son adéquation aux [enjeux de la transition écologique](#) ? Il faut commencer par noter que l'histoire de l'ESS est faite d'époques, chacune marquée par une priorisation des enjeux sociétaux qu'elle poursuit. Comme l'évoque l'ouvrage épistolaire des Sibille, père et fils, [Être radical](#), dialogue entre deux générations pour changer l'économie, l'économie sociale des années soixante-dix s'est construite dans le combat pour l'emploi et celui contre les inégalités. Antérieurement, le mutualisme et la coopération se sont organisés face à la prééminence du modèle capitaliste. Les sociétés de personnes favorisaient un meilleur accès aux droits, dont celui de consommer (ex. : La Maif issue de la nécessité pour des instituteurs d'accéder à des assurances auto à prix raisonnable). Bien que le Club de Rome ait publié son rapport sur Les Limites de la croissance en 1972, cette économie sociale « tardera à prendre le tournant écologique qui émerge dans les années quatre-vingts », estime Bastien Sibille, fils et

co-auteur de Hugues Sibille et surtout fondateur de Mobicoop et président des [Licoornes](#). Et ce n'est pas qu'une question de conscience environnementale, selon lui. Il relève que « l'ESS n'a pas résolu la question de la croissance sur le plan idéologique (...) des dirigeants de l'économie sociale sont restés dans le logiciel d'une croissance économique indispensable pour que la pauvreté soit résorbée ».

L'enjeu climatique apparaît il y a une quinzaine d'années dans l'ESS selon Bastien Sibille : « avec des entreprises comme les Fermes d'Avenir, ou encore, ce que je défends, des coopératives qui ont fait de la transition écologique le cœur de leur métier et se regroupent aujourd'hui au sein des Licoornes ». On y trouve notamment Enercoop, producteur et distributeur d'électricité verte dont le véhicule d'investissement et de mobilisation citoyenne Energie partagée ambitionne de représenter d'ici 2030 15 % de la puissance installée en énergies renouvelables en France ([écoutez le podcast : « Libérez l'électron citoyen qui est en vous »](#)).




Economie d'énergie ou économie de la sobriété ?

Peut-être faudrait-il élargir la chronologie du représentant des Licoornes. Notamment si l'on se souvient que les militants de la bio développeront des alternatives en empruntant les statuts de l'ESS dès le début des années 90 (Mouvement des Amap, Réseau des Biocoop) et que d'autres, au même moment, inventeront l'économie circulaire (Le Relais, Emmaüs, Envie) en identifiant la ressource de la seconde main comme vecteur d'activité et d'emploi. Mais ce détour historique permet de comprendre que l'ESS, sans avoir été « de tout temps » un chantre de l'écologie, a toujours recelé des principes d'organisation et d'action qui sont désormais identifiés par les promoteurs de la transition comme favorable à une économie de la sobriété.

De fait, si la question de la croissance n'est pas réglée au sein de l'ESS, « l'ESS porte en elle une forme de sobriété, explique Antoine Détourné, délégué général d'ESS France. Sa raison d'agir est de répondre à des besoins sociaux. Donc la question n'est pas de vendre quelque chose qui ne sert à rien et va générer des flux de matières, des flux logistiques, etc. Ça limite en soi le gaspillage que l'on peut constater dans notre société de consommation ».

Les scénarios de la transition écologique

Cette idée fait désormais son chemin hors des alcôves de l'ESS. La relocalisation des activités économiques et les circuits courts, la coopération des parties prenantes, la quête d'un bénéfice environnemental et social plus que financier apparaissent dans le champ de vision d'acteurs aussi centraux que l'Ademe. Ce



Le Dictionnaire **Ness** Le média des nouvelles solidarités **#Transition écologique**

Ensemble de modifications de nos modes de consommation et de production permettant de limiter le dérèglement climatique. Y s'rait temps !

Lire la vidéo

<https://vimeo.com/749171003>

chef d'orchestre dans la mise en œuvre des politiques publiques de transition, l'a en effet reconnu dans son travail prospectif [Transition\(s\) 2050](#) qui trace quatre scénarios de transition possibles. Le premier « Génération frugale » et le deuxième « Coopération territoriale » sont les plus ambitieux en termes de réduction de la consommation et de la production tout en rendant cette réduction acceptable pour nos modes de vies. « Ces deux scénarios dressent un paysage qui est presque exclusivement porté par l'ESS. Si on globalise un peu ces deux scénarios, on évolue dans un monde où on essaie de consommer au plus près de nos besoins, on est dans l'économie circulaire, on est dans l'économie de matière, on est dans la réparation, dans le durable et le coopératif », nous explique Jean-Louis Bergey, chef de projet Transition(s) 2050 dans le [podcast « L'ESS au cœur des scénarios de l'Ademe »](#).

Adoucir l'horizon de la sobriété énergétique

L'Ademe explique, en creux de ses scénarios de frugalité et de coopération, que l'ESS pourrait apporter à la transition écologique sa capacité à mutualiser l'effort de sobriété pour le rendre plus acceptable. Un enjeu fondamental et qui résonne fortement dans le contexte actuel où, l'appel à la sobriété entendu depuis la fin du mois d'août, est d'abord un appel à des actes individuels pour gérer le risque de pénuries. Pénurie d'énergie, mais aussi de toute une série de denrées de base comme le blé ou d'autres produits agricoles comme les pommes de terre dont la récolte a diminué de 25% en raison de la sécheresse.

L'ESS ne peut agir sur le temps court sur cet appel à la sobriété. En revanche, elle sait organiser les solidarités même dans l'urgence (cf. [l'adaptation des actions de solidarité durant les phases de confinement](#)). Et surtout les modèles associatifs, historiquement, et



plus récemment de société coopérative d'intérêt collectif (Scic) favorisent la concertation des parties prenantes et donc la mise en commun des enjeux pour les rendre réels et à portée d'action par les forces citoyennes, économiques et politiques. Et créer ainsi les conditions d'une sobriété organisée et acceptée collectivement.

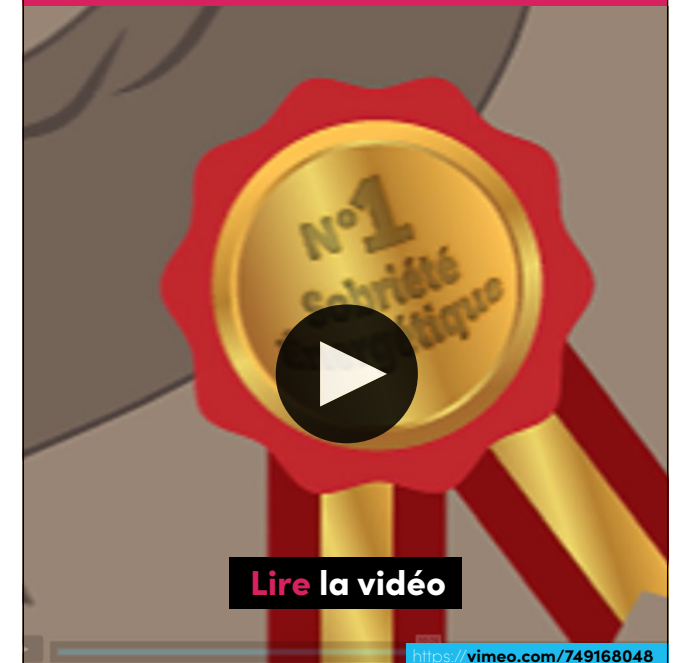
Autrement dit, si l'ESS n'est pas exemplaire et meilleure élève que le reste de l'économie pour contribuer à la neutralité carbone, elle y est disposée et dispose des outils et des process aptes à engager de manière

partagée et positive les transitions qui s'imposent. Un atout non négligeable quand on sait que toucher à nos modes de vies apparaît aisément comme une entrave à notre liberté individuelle et peut générer une réaction de rejet violent.



#Sobriété énergétique

Diminution des consommations d'énergie par des changements de comportement et des transformations sociales. A ne pas confondre avec...



Les grandes ambitions des énergies citoyennes



L'ensemble des projets d'énergies citoyennes couvrent les besoins en électricité de près d'un million de personnes. C'est beaucoup et peu en même temps. Mais d'ici 2030, la puissance installée de ces projets devrait représenter 15 % des énergies renouvelables en France.

Béganne en Bretagne, 2014. Pour la première fois en France un parc éolien citoyen produit son électricité. Quatre éoliennes d'une puissance de 8 Méga watts crête (MwC puissance maximale possible) qui auront mis une douzaine d'années à sortir de terre grâce à la volonté d'un groupe de citoyens ralliés par 700 autres. Plus de 700 épargnants solidaires engagés pour déplacer des montagnes et créer un nouveau modèle de société de production d'énergie verte, fondée sur un actionariat populaire et une gouvernance démocratique.

Les projets tels que Bégawatt se sont multipliés. A ce jour, 182 projets solaires, éoliens, hydrauliques ou encore de centrales à biomasse ont vu le jour et près d'une centaine d'autres sont en cours d'installation. Un mouvement s'est structuré pour huiler les process de réalisation, créer un véhicule d'investissement plus efficace. C'est Energie Partagée. La Scic Enercoop fait partie des fondateurs et près de la moitié de ses fournisseurs d'électricité sont des installations «Energie partagée».

C'est ce mouvement qui s'enorgueillit d'être en capacité de couvrir les besoins électriques (hors chauffage) de 924 000 personnes avec près de 300 projets.

The video player features a dark blue background with the Ness logo in the top left corner. The title 'La production renouvelable d'électricité citoyenne' is displayed in large white and yellow text. A play button is centered over the text. At the bottom, there is a progress bar showing 00:05, a volume icon, and a URL: <https://vimeo.com/73365545>. The video content includes illustrations of a sun, solar panels, and a wind turbine.

Cela reste une poussière à l'échelle des besoins en énergie de notre pays. Les choses pourraient changer rapidement. Un projet d'un nouveau genre vient d'être lancé pour installer un parc photovoltaïque au sol d'une puissance de 40 MWc (soit 5 fois plus que le parc Bégawatt) sur deux parcelles de l'ancienne base aérienne de l'OTAN de Chambley (écouter [notre podcast «Libérez l'électron citoyen qui est en vous»](#)). Ce qui change ? Le partenariat entre une collectivité territoriale (Région Grand Est, propriétaire du site), une entreprise privée chargée du développement et Energie partagée, chargée d'associer les habitants à la gouvernance du projet selon les critères d'un projet citoyen. Une telle coalition permet de déverrouiller la dimension des projets citoyens et d'insérer le projet dans une véritable dynamique de développement territorial.

D'autres projets du même type sont en phase d'émergence, ce qui permet d'envisager un fort développement de la puissance installée. Erwan Boumard, directeur général d'Energie partagée ambitionne d'atteindre 15 % de la puissance installée en énergie renouvelable d'ici 2030 en France.

Les énergies citoyennes sont peut-être en train de sortir de l'âge des pionniers.





EP #1

Libérez l'électron citoyen qui est en vous !

Les énergies renouvelables et citoyennes représentent un pouillème de la production d'énergie renouvelable en France. L'objectif de leurs promoteurs est d'atteindre 15 % de la puissance installée d'ici 2030. Pour comprendre ce que sont les énergies citoyennes, leurs ambitions et leur capacité à impliquer les citoyens dans la transition écologique, Ness a tendu son micro aux Rencontres nationales des énergies citoyennes.



Écouter le podcast



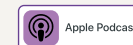
EP #2

L'ESS au cœur des scénarios de transition de l'Ademe

Jean-Louis Bergey, chef de projet Transition(s) 2050 dénoue pour Ness les fils des quatre scénarios prospectifs que l'Ademe a conçu pour atteindre la neutralité carbone. Sur quatre scénarios, deux font explicitement appel aux valeurs de l'ESS en prônant la sobriété de nos modes de consommation et de production et la coopération territoriale comme méthode de mise en œuvre de la transition.



Écouter le podcast



EP #3

La transition c'est la santé !

L'impact du dérèglement climatique sur la santé humaine est encore trop peu documenté. Que font les mutuelles de santé et de prévoyance pour s'engager sur la voie de la transition de leur modèle et anticiper le risque climatique pour leur cœur de métier ? Lionel Fournier, directeur Santé et écologie chez Harmonie Mutuelle apporte son expertise et analyse comment une mutuelle de santé se doit d'agir dans la lutte pour le climat.



Écouter le podcast



Une étude, un podcast et une base de données pédagogique...



Retrouvez les ressources les plus inspirantes qui nous ont aidés à réaliser l'opus 6 de Ness.



Étude

Transition(s) 2050, choisir maintenant, agir pour le climat

Un rapport, fruit de trois ans de travail et un site internet pour l'expliquer. Transition(s) 2050 ADEME - Transition(s) 2050 vous fait découvrir et comprendre les quatre scénarios pour atteindre la neutralité carbone conçus par l'Ademe afin se projeter vers la neutralité carbone en 2050.

<https://bit.ly/3eLqDIZ>

Podcast

Ce que l'Economie sociale et solidaire apporte à la Société

4e épisode : « Transition écologique » - Durée :18'40

Dans le quatrième épisode, du podcast «Ce que l'Economie sociale et solidaire apporte à la Société» (édité dans le cadre du Panorama de l'ESS), Antoine Détourné, délégué général d'ESS France explique en quoi l'ESS contribue, selon lui, à la transition écologique.

<https://bit.ly/3BfPY5D>

Site internet

Les émissions de gaz à effet de serre et l'empreinte carbone

Notre-environnement.gouv.fr est un portail public riche d'informations sur l'ensemble des enjeux environnementaux et notamment le dérèglement climatique. Découvrez-y une base de données à vocation pédagogique.

<https://bit.ly/3DsxOQA>

